



## **Technicienne ou technicien en travaux pratiques (soins infirmiers)**

### **Département de soins infirmiers**

Statut : Personne salariée remplaçante à temps complet

No de concours: 2122-ST-028

No poste: 825-404-03

Supérieure immédiate : Marie-Josée Delorme

Titulaire : Lise Couture

### **Fonctions**

#### **Nature du travail**

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage et d'atelier.

#### **Principales tâches et activités :**

**Réaliser les opérations techniques nécessaires au bon déroulement des activités pédagogiques du département :**

- Préparer et organiser le matériel et les équipements requis pour les activités pédagogiques en laboratoire;
- Planifier les délais pour les préparations et effectuer les préparations dans les délais requis;
- S'assurer de la disponibilité du matériel pour le début des cours;
- Effectuer les tests nécessaires pour les laboratoires ou les ateliers;
- Gérer l'approvisionnement en matériel et en équipements requis pour les activités pédagogiques en laboratoires;
- Proposer des améliorations aux procédures mises en place;
- Développer et tenir à jour différents outils de travail.

**Assister et soutenir le personnel enseignant et les étudiants lors de laboratoires ou d'ateliers et s'assurer du respect des normes en santé et sécurité au travail :**

- Assister le personnel enseignant lors des activités pédagogiques en laboratoire ou lors d'ateliers;
- Réaliser des démonstrations de méthodes de soins auprès des étudiants et en expliquer les différentes étapes;
- Assurer le bon fonctionnement du matériel et de l'équipement spécialisés requis pour les activités pédagogiques en laboratoire : choix, calibrage, entretien et réparation;
- Assurer le respect des normes de santé et de sécurité en vigueur;
- Proposer des améliorations aux procédures mises en place.

**Effectuer les opérations d'entretien nécessaires pour le maintien des laboratoires et des équipements en bon état de fonctionnement et de salubrité :**

- Effectuer l'entretien spécialisé du laboratoire :
  - Ranger le matériel;
  - Nettoyer les espaces de travail;
  - Nettoyer selon le protocole requis les appareils ou les mannequins.
- Effectuer l'entretien des équipements :
  - S'assurer du bon fonctionnement des différents appareils;
  - Prévoir et effectuer l'entretien préventif des appareils, si nécessaire;
  - Assurer le suivi pour l'entretien des appareils qui doivent être effectués par des fournisseurs;
  - Assurer les réparations et le renouvellement des équipements;
  - Conseiller et recommander des choix d'appareils et des instruments en usage au département.

#### **Tâches diverses :**

- Participer aux réunions du personnel technique organisées par la coordination départementale.

**Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.**

## Qualifications requises

### *Scolarité*

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de soins infirmiers ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### *Autres exigences*

- Maîtrise de la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir le test;
- Maîtrise des méthodes de soins utilisés en Soins infirmiers. La personne doit réussir un test d'habiletés techniques.

### *Atouts*

- Connaître la suite Office (Word, Outlook, Excel);
- Connaître les logiciels Moodle et Cobra.

## Salaire et horaire

Salaire : : 22,59 \$ à 30,46 \$ l'heure;

Horaire : Du lundi au vendredi de 14h00 à 22h00;

Période : Dès le 12 octobre 2021 jusqu'au 30 juin 2022 ou jusqu'à ce que nous mettions fin à cet engagement;

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est.

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro 2122-ST-028 avant **16 h 30, le 29 septembre 2021** à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue. Veuillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures reçues, aucune rétroaction n'est fournie aux candidats non retenus à cette étape du processus.